

**Grève des CPC parisien-nes jeudi 13 décembre**

**Trop, c'est trop ! Faisons-nous entendre !**

**Surcharge de travail**

**Dévoiement des missions**

**Manque de reconnaissance professionnelle et financière**

**Jeudi 13 décembre 2018**

**Grève des CPC\***

- **Pour que cesse la dégradation de nos conditions de travail**
- **Pour la réappropriation par les CPC du tempo de formation**
- **Parce que nos revendications ne sont pas entendues**

**La grève du 13 décembre sera la première étape de notre mobilisation.**

\* Conseillers Pédagogiques de Circonscription

Depuis quelques années, les CPC parisien-nes dénoncent la surcharge de travail qui les affecte, le dévoiement de leurs missions et le manque de reconnaissance y compris financier de la part de l'institution. En l'espace d'une dizaine d'années, de nombreux dispositifs se sont surajoutés : *aide personnalisée*, SRAN, Circonscript puis GAIA, M@gistère, administration des sites de circonscriptions ou des missions, accompagnement des PES, des contractuelles, dispositif moins de 3 ans, PDM, *activités pédagogiques complémentaires*, dossier des nouveaux rythmes scolaires, accompagnement du dédoublement des CP et des CE1, parcours éducatifs, conseils écoles-collèges, surplus de travail de formation auprès des collègues engagés dans des dispositifs complexes, formation des enseignant-es du second degré dans le cadre du cycle 3, productions de travaux dans les groupes académiques...

L'an passé, une lettre signée par 54 CPC parisien-nes reprenant l'ensemble des problèmes rencontrés et les revendications qu'ils-elles portent a été adressée à l'Académie. Une audience a également été organisée, mais en cette rentrée, la situation empire notamment à cause de la mise en place des 18h de formation en langage pour la maternelle, en mathématiques et en français pour les enseignants des cycles 2 et 3.

L'empilement des tâches et les conditions dans lesquelles les CPC sont tenu-es de concevoir les formations (m@gistère, présentiels, formations de formateurs) et de gérer administrativement le plan de leur circonscription remettent en cause leurs conditions de travail. Ces nombreuses obligations les éloignent du cœur de leur métier qui est l'accompagnement et la formation des enseignants en circonscription.

Les collègues ploient sous le fardeau sans qu'aucune compensation financière ne soit obtenue : la NBI et l'indemnité octroyée par le ministère ne suffisent plus à compenser la surcharge de travail. Cette injustice est encore plus forte pour les collègues de REP/REP+ qui ne perçoivent pas l'indemnité REP/REP+.

Bien que ces problèmes et revendications aient été remontés auprès de l'Académie à de multiples reprises, ainsi que dans différentes instances, les CPC ne sont pas entendus-es.

**Il est donc urgent de passer à l'action en se mettant en grève jeudi 13 décembre 2018. L'ensemble des CPC doit se mobiliser ce jour afin de montrer la détermination qui est la leur.**

**Il s'agit bien d'une première étape de mobilisation avant d'envisager d'autres actions si rien ne change.**

Il est indispensable que les CPC parisien-nes voient leurs missions recentrées sur le cœur de leur métier : une formation conçue et déployée dans un tempo qui favorise l'engagement professionnel, qui respecte les formateurs et les formés, le tout en équilibre avec une certaine idée du travail bien fait et du bien-être au travail.

La création de postes de CPC au sein de l'Académie et une reconnaissance financière de la charge de travail doit être également obtenue.

Le 13 décembre, une demande d'audience sera déposée auprès de l'Académie et une réunion organisée l'après-midi afin de rendre compte des discussions du matin et de construire ensemble les suites de l'action.

*Mouvement de grève soutenu par le SNUipp-FSU Paris*